

## DOSSIER DE PRESSE



JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'ABANDON DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

**SOUTENU PAR:** 



Liberté Égalité Fraternité













# LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'ABANDON DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, QU'EST-CE QUE C'EST?

## UNE JOURNÉE MONDIALE POUR ALERTER CONTRE L'ABANDON

Chaque année, rien qu'en France, plus de 100 000 chiens et chats sont abandonnés par leurs maîtres. Un chiffre qui place notre pays au premier rang européen des abandons des animaux de compagnie.

C'est en été, dans la période qui précède les vagues des départs en vacances, que les abandons sont les plus nombreux. On estime qu'ils s'élèvent à près de 60 000 rien que chez nous.

Ce phénomène s'étend à la plupart des pays européens et des autres continents dits développés où l'animal de compagnie est considéré comme un bien de consommation.

C'est pour alerter et sensibiliser à la fois le grand public, les institutionnels et les politiques qu'a été lancée la Journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie, en 2019, date de la première édition.



## LE SAMEDI 26 JUIN 2021

La Journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie est fixée, chaque année, au dernier samedi du mois de juin. C'est le week-end qui précède le premier grand départ en vacances d'été des Français (juillettistes). Historiquement, ce week-end correspond, pour les animaux de compagnie, au début du pic des abandons.

# Une initiative de Solidarité Peuple Animal

Solidarite Peuple Animal est une association, créée en juillet 2018, pour favoriser et organiser l'aide à destination des refuges et associations qui recueillent des animaux de compagnie abandonnés ou errants. Notamment en facilitant la mise en relation des personnes et entreprises qui souhaitent, de manière bénévole, apporter une aide matérielle ou des services.

La plateforme solidarite-peuple-animal.com a été mise en ligne pour offrir un outil pour cette mise en relation.



# L'ABANDON DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, UN MAL FRANÇAIS

haque année, des millions de chiens et de chats sont abandonnés à travers le monde par leurs maîtres qui considèrent qu'ils sont un problème dans l'organisation de leurs congés. Si certains sont amenés directement dans les refuges, encore trop nombreux sont ceux que leurs maîtres abandonnent sur la voie publique, dans la campagne ou la forêt les exposant aux accidents de la route, aux pièges, la faim, la soif et l'errance.

## EN ÉTÉ, UN ANIMAL ABANDONNÉ TOUTES LES TROIS MINUTES

Ce chiffre, déjà énorme, serait pourtant loin de la réalité puisqu'aucun recensement national fiable et centralisé n'existe. Officiellement, dans notre pays, 36% des chats et 7% des chiens (hors territoires outre-mer) abandonnés sont euthanasiés (source Opav).

La Journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie a été créée pour sensibiliser les populations à ce sort injuste réservé aux chiens, chats mais aussi aux nouveaux animaux de compagnie (lapins, rongeurs...). Cet acte, assimilé à de la maltraitance lorsqu'il est commis sur la voie publique, est particulièrement répandu dans les pays dits « civilisés », qui considèrent les chats et les chiens comme des objets de consommation dont beaucoup ignorent les besoins et l'engagement que leur adoption représente sur le long terme.

L'ABANDON sur la voie publique est considéré comme une MALTRAITRANCE. À ce titre, il est passible de DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT FERME et 30 000 EUROS D'AMENDE. (proposition de Loïc Dombreval)



## LA LUTTE CONTRE L'ABANDON:

## UNE PRIORITÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EN 2021

la fin de l'année 2020, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a fait de la lutte contre l'abandon une priorité du ministère de l'Agriculture. « La France détient un triste record à l'échelle européenne », a commenté le ministre, à propos des 100 000 abandons de chats et de chiens qui se produisent chaque année en France (et sans doute deux à trois fois plus faute de recensement).

### LE PLAN DE LUTTE PROPOSÉ PAR LE GOUVERNEMENT S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS AXES :

## **SENSIBILISER**

En conditionnant l'acquisition d'un animal de compagnie à l'obtention d'un certificat de sensibilisation, en encadrant les ventes sur Internet et en diffusant un fascicule auprès des scolaires..

## **ACCOMPAGNER**

En octroyant des subventions aux refuges et associations pour augmenter le nombre de places pour les animaux abandonnés, améliorer leur bien-être et confort et en soutenant les campagnes de trappages et stérilisation des chats errants.

## **SANCTIONNER**

En portant à trois ans la peine maximale en cas d'abandon ou de maltraitance et en renforçant la peine pour défaut d'identification (1 500 euros, et jusqu'à 3000 euros en cas de récidive)

#### LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'ABANDON SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Dans cette volonté de lutter contre l'abandon, le ministère de l'Agriculture, cette année, apporte son soutien à la troisième édition de la Journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie créée, depuis 2018, par l'association Solidarite-Peuple-Animal.

Le plan de lutte du gouvernement a trouvé un écho dans l'adoption par l'Assemblée nationale, le 29 janvier dernier, de la proposition de loi contre la maltraitance. Ce texte prévoit notamment un renforcement des sanctions en cas d'abandon d'un animal sur la voie publique qui est un acte assimilé à de la maltraitance. La peine encourue est portée à 5 ans d'emprisonnement (au lieu de deux) et à 45000 euros d'amende (au lieu de 30000).

#### **SOUTENU PAR:**



## **EN 2021 : PRIORITÉ À L'ADOPTION RESPONSABLE**

# 15 PERSONNALITÉS S'ENGAGENT DANS UNE VIDÉO POUR LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'ABANDON

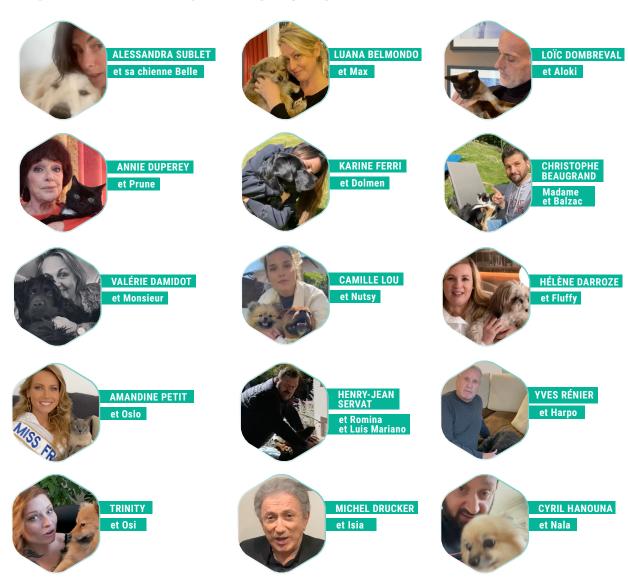
Cette année, La Journée mondiale contre l'abandon veut porter le message de l'adoption responsable. Celle qui n'est pas faite sur un coup de tête, celle qui engage sur le long terme et n'envisage pas l'abandon comme une éventualité.

## 15 ENGAGEMENTS POUR ÊTRE UN MAÎTRE RESPONSABLE

C'est pour rappeler à chaque maître ses engagement pris au moment de l'adoption que la Journée mondiale contre l'abandon propose la charte du maître responsable. Cette charte recense 15 engagements qui sont autant d'obligations que l'on a envers son animal et de droits que nous lui accordons.

Pour soutenir la charte du maître responsable de Solidarite-Peuple-Animal, 15 personnalités ont participé à une vidéo pour illustrer ces 15 engagements.

Issues du monde de la télévision, du spectacle, de la gastronomie ou encore de la politique, ces personnalités ont accepté avec joie d'apporter leur soutien à cette charte en incarnant chacun un engagement avec leur propre animal de compagnie. Car quels que soient notre métier, notre origine, notre statut dans la société, nous devons tous être les mêmes maîtres responsables lorsque nous adoptons un animal. Dans ce clip, vous découvrirez aussi quel animal partage le quotidien de son illustre maître.



## EN 2020: APPEL À SIGNER...

## LA CHARTE DU MAÎTRE RESPONSABLE

# ш ESPONSABL œ DU MAÎTRE CHART



À l'occasion de la Journée mondiale contre l'abandon, je m'engage à être un maître responsable de l'animal de compagnie que j'ai adopté. Qu'il soit un chat, un chien, un lapin, un furet ou tout autre NAC, qu'il soit vieux, jeune, malade ou handicapé, je respecte ces 15 engagements...

#### JE NE T'ADOPTE PAS SUR UN COUP DE TÊTE

Que je l'achète ou le reçoive gratuitement, l'adoption d'un animal de compagnie est un acte mûrement réfléchi L'adoption est un engagement

## JE T'IDENTIFIE

L'identification est obligatoire en France pour les chats et les chiens. Je respecte la loi en lui donnant une identité. C'est la preuve de mon engagement et une assurance de le retrouver en cas de perte, de fugue ou de vol.

## 3

#### JE TE FAIS STÉRILISER

Si je ne suis pas un éleveur, la stérilisation est une garantie contre les portées non désirées, qui sont la cause de nombreux abandons.

## 4

#### JE VEILLE SUR TA SANTÉ

J'assure à mon animal un contrôle vétérinaire régulier. Je le fais vacciner et soigner quand il est malade, âgé ou accidenté.

#### JE POURVOIS À TA NOURRITUR ET À TA BOISSOI

En quantité et en qualité, je fournis à mon animal plusieurs repas par jour, sans manque ni excès, afin de répondre aux besoins liés à son espèce, à son âge et à son état de santé.

## 6

#### JE POURVOIS À TON CONFORT ET À TON BIEN-ÊTRE

Je m'engage à lui fournir un lieu de vie qui lui procure sécurité et confort.

#### JE NE T'IGNORE PAS

Je procure à mon animal des activités, des contacts avec ses congénères et avec les humains de la famille et en dehors de celle-ci.

## 8

#### JE T'EMMÈNE EN VACANCES AVEC MOI

L'adoption d'un animal est un engagement sur toute l'année. En cas d'impossibilité de l'emmener en vacances, je m'engage à confier sa garde à une personne responsable, à titre gratuit ou onéreux.

## 9

#### JE T'ÉDUQUE

L'éducation permet à un chien de vivre en harmonie avec ses congénères et les humains, quel que soit son âge.

## 10

#### JE RESPECTE LA LOI ET LES DÉCISIONS LOCALES CONCERNANT TON ESPÈCE

J'évite ainsi de m'exposer à des poursuites qui pourraient nuire au devenir de mon animal (port de la muselière, ramassage des crottes, aboiements...).

## 1

#### JE NE T'EXPLOITE PAS

Ni dans des activités illégales de combats, ni dans des paris et spectacles qui nuisent au bien-être, à la sécurité et à la survie de mon animal.

## 12

#### JE NE TE FAIS PAS EUTHANASIER PAR CONFORT

L'euthanasie est un acte qui se décide en concertation avec le vétérinaire uniquement dans le but d'abréger les souffrances tant psychologiques que physiques de l'animal.

## 13

#### JE NE TE MALTRAITE PAS

Volontairement ou involontairement, la souffrance faite à un animal est un acte de cruauté puni par la loi. Si la maladie expose l'animal à la souffrance, le vétérinaire doit tout mettre en œuvre pour la soulager.

## 14

#### JE NE T'ABANDONNE PAS

L'abandon, autre que pour des motifs impérieux et auprès d'un refuge, est un acte de maltraitance puni par la loi.

## **15**

#### JE T'AIME

J'assure quotidiennement à mon animal des moments de partage, d'échange et d'activité avec ses congénères, ma famille et moi-même.

## ÉTÉ 2021:

# DOIT-ON CRAINDRE UNE VAGUE D'ABANDONS?

n sondage anglais révélait, au début du printemps, qu'un nouveau propriétaire sur quatre envisageait d'abandonner son animal après la pandémie! Adopté ou acheté pendant les confinements successifs comme soutien affectif, le chien ou le chat représenterait une responsabilité trop grande une fois passée la crise sanitaire.

Pour ces maîtres, c'est la maîtrise de l'animal qui est présentée comme le principal obstacle à son maintien définitif dans le foyer familial. Pour les refuges anglais, ce sondage est une douche froide après l'espoir suscité par l'élan d'adoptions qu'a connu le pays durant la pandémie.

La France aussi a connu une embellie dans les refuges ces derniers mois. Si aucun sondage ne permet d'anticiper une vague d'abandons, il est malheureusement fort à craindre que le retour à une vie professionnelle et familiale normale ne place les nouveaux adoptants face à la réalité de l'adoption. Et aux responsabilités qu'elle implique. Sorties quotidiennes, éducation, socialisation, soins, garde en cas de congés... La charge risque d'être subitement trop lourde pour ceux qui n'ont pas pensé (ou voulu) voir plus loin que la période de pandémie.

## **Quelques chiffres**

- +14% La SPA a enregistré une baisse de 14% des pensionnaires accueillis dans ses refuges par rapport à 2019.
- **27 000** C'est le nombre de demandes d'adoptions parvenues à la SPA (pour 989 adoptions) à la réouverture de ses refuges à la mi-avril 2020.
- +16% La SPA a connu une augmentation de 16 % des abandons de NAC en 2020.
- +5%\* Entre juillet et septembre 2020, les ventes de produits pour animaux ont progressé de 5 %\*, hors e-commerce, par rapport à la même période un an plus tôt.
- En cumul sur 9 mois, le marché de l'animal affiche une belle résistance face à la crise, avec un chiffre d'affaires en hausse de 4 %.
- Les animaleries ont connu une progression à deux chiffres de leur chiffre d'affaires sur 9 mois en 2020, notamment sur l'alimentaire à destination des animaux de compagnie.

# LE SITE DE LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'ABANDON, POUR S'INFORMER ET PARTICIPER



#### JOURNEEMONDIALECONTRELABANDON.COM

is en ligne au 1er juin 2020, ce site a été spécialement conçu par Solidarité-Peuple-Animal afin de permettre à chacun de trouver toutes les informations relatives aux abandons en France et à cette opération de sensibilisation.

#### IL S'ADRESSE:

- Au grand public
- Aux refuges et associations
- Aux entreprises
- Aux médias

## **ET PROPOSE:**

- De signer en ligne la Charte du maître responsable pour s'engager auprès de son animal
- De télécharger l'affiche de la Journée mondiale contre l'abandon
- De télécharger les logos de la Journée mondiale contre l'abandon
- De trouver les informations sur les abandons
  - De télécharger les articles et vidéos relatifs à la Journée mondiale contre l'abandon
- De découvrir des idées de bricolages d'objets et accessoires pour les offrir aux animaux des refuges afin de leur procurer du confort
- De s'inscrire sur la plateforme Solidarité-Peuple-Animal pour aider les refuges à côté de chez vous en devenant bénévole ou en leur apportant de la nourriture et/ou du matériel
- D'inscrire son refuge ou son association sur la plateforme Solidarite-Peuple-Animal afin de trouver des bénévoles ou du matériel et/ou de la nourriture pour ses protégés
- De connaître nos partenaires qui soutiennent la Journée mondiale contre l'abandon
- De nous contacter pour relayer la Journée mondiale contre les abandons

Le site est disponible en anglais.

J PAR:











PARTENAIRES OFFICIEL



## LES MARQUES PARTENAIRES



Leur Bien-être, Notre Passion.









## EN 2020 : APPEL À SIGNER... LA CHARTE DU MAÎTRE RESPONSABLE

A l'occasion de la deuxième Journée mondiale contre l'abandon, je m'engage à être un maître responsable de l'animal de compagnie que j'ai adopté. Qu'il soit un chat, un chien, un lapin, un furet ou tout autre nac, qu'il soit vieux, jeune, malade, handicapé, je m'engage vis-à-vis de lui à :

- 1. Je ne t'adopte pas sur un coup de tête. Que je l'achète ou le reçoive gratuitement, l'adoption d'un animal de compagnie est un acte mûrement réfléchi. L'adoption est un engagement.
- 2. Je t'identifie. L'identification est obligatoire en France pour les chats et les chiens. Je respecte la loi en lui donnant une identité. C'est la preuve de mon engagement et une assurance de le retrouver en cas de perte, de fugue ou de vol.
- 3. Je te fais stériliser. Si je ne suis pas un éleveur, la stérilisation est une garantie contre les portées non désirées, causes de nombreux abandons.
- 4. Je veille sur ta santé. J'assure à mon animal un contrôle vétérinaire régulier, le fais vacciner et soigner quand il est malade ou accidenté.
- 5. Je pourvois à ta nourriture et à ta boisson, en quantité et en qualité. Je lui fournis plusieurs repas par jour, sans manque ni excès afin de lui procurer les besoins liés à son espèce, son âge et son état de santé.
- 6. Je pourvois à ton confort et à ton bien-être. Je m'engage à lui fournir un lieu de vie qui lui procure sécurité et confort.
- 7. Je ne t'ignore pas. Je dois procurer à mon animal des activités, des contacts avec ses congénères et avec les humains de la famille et hors de celle-ci.
- 8. Je t'emmene en vacances avec moi. L'adoption d'un animal est un engagement sur toute l'année. En cas d'impossibilité de l'emmener en vacances, le maître s'engage à confier sa garde à une personne responsable, à titre gratuit ou onéreux.
- 9. Je t'éduque. L'éducation permet à un chien de vivre en harmonie avec ses congénères et les humains, quel que soit son âge.
- 10. Je respecter la loi et les décisions locales concernant ton espèce. Le respect des lois évite de s'exposer à des poursuites qui pourraient nuire au devenir de son animal (port de la muselière, ramassage des crottes, aboiements...).
- 11. Je ne t'exploite pas. Soit dans des activités illégales de combats, paris et spectacles qui nuisent à son bien-être, sa sécurité et sa survie.
- 12. Je ne te fais pas euthanasier par confort. L'euthanasie est un acte qui se décide en concertation avec le vétérinaire afin d'abréger les souffrances tant psychologiques que physiques de l'animal uniquement.
- 13. Je ne te maltraite pas. Volontairement ou involontairement, la souffrance faite à un animal est un acte de cruauté puni par la loi. Si la maladie expose l'animal à la souffrance, le vétérinaire doit tout mettre en œuvre pour la soulager.
- 14. Je ne t'abandonne pas. L'abandon, autre que pour des motifs impérieux et auprès d'un refuge, est un acte de maltraitance puni par la loi.
- 15. Je t'aime. En assurant quotidiennement à mon animal des moments de partage, d'échange et d'activité avec des congénères, ma famille et moi-même.





## QUI EST SOLIDARITÉ PEUPLE ANIMAL?

La première plateforme entièrement gratuite de mise en relation des refuges et associations avec les particuliers et les entreprises qui veulent aider les animaux.

#### **VENIR EN AIDE AUX REFUGES**

Les refuges et les associations qui aident les animaux lancent des appels à l'aide désespérés car ils sont plongés dans une crise inédite. Les causes de cette crise sont multiples :

- Hausse des abandons, qui ont lieu tout au long de l'année mais avec un pic pendant la période estivale ;
- Baisse des adoptions, ce qui engorge les refuges qui n'ont plus de place pour accueillir les chiens et chats qui arrivent ;
- Fin des contrats aidés qui privent les refuges des bras nécessaires pour accueillir leurs protégés dans de bonnes conditions de confort et de bien-être.

#### **UNE PLATEFORME D'ENTRAIDE**

Trouver de l'aide, du matériel, des adoptants, des parrains, des familles d'accueil est désormais une question de survie pour les refuges et associations. Un site internet permet de mettre en relation, en un seul clic, ceux qui ont besoin d'aide et ceux qui veulent aider mais qui ne savent ni comment faire ni à qui s'adresser.

Accessibles sur tout le territoire, une offre d'aide, une demande d'aide, d'adoption ou de matériel peuvent trouver plus rapidement une réponse.



## solidarite-peuple-animal.com



Solidarite-Peuple-Animal a obtenu, en 2020, le Trophée Pet Friendly à la Française, dans la catégorie «cause animale».



## LA JOURNÉE MONDIAME CONTRE L'ABANDON 2020 :

## **LUTTER CONTRE LES CAUSES DE L'ABANDON**

es causes de l'abandon sont multiples. Mort du propriétaire, divorce, déménagement, accident de la vie, arrivée d'un bébé, allergie, coût, maladie ou vieillesse de l'animal, vieillesse de son maître, entrée en Ehpad... Souvent aussi, c'est le manque de connaissances des besoins d'un animal, l'irresponsabilité qui conduit à l'achat coup de coeur (caprice ?) ou l'accessibilité trop facile à la propriété d'un être vivant dont l'espérance de vie dépasse les 10 ans... A la fin de l'été 2018, après la vague d'abandons, le personnel de la SPA Marseille-Provence postait sur sa page facebook une macabre liste à la Prévert des motifs invoqués pour abandonner son animal...

OURNÉE MONDIALE ONTRE L'ABANDON ES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Il est malade,

Il ne sert à rien

Il est trop vieux, on va garder sa laisse. Vous avez des chiots?

Il a peur de l'orage

Il ne garde pas la maison

Il est trop sociable

Il monte sur l'arbre pour pouvoir s'échapper

Je pensais que notre berger allemand allait être de petite taille

Mon nouveau compagnon ne l'aime pas

J'abandonne mon chien car je suis enceinte et je ne suis

pas immunisée contre la toxoplasmose (sic!)

Je le trouve moche

Sa couleur ne me convient pas après réflexion

Il a 9 ans, ça vit 11 ans donc vous pouvez l'euthanasier

Il est trop câlin, en fait c'est un chien de canapé

Il éclabousse quand il boit dans sa gamelle

Je suis allergique aux poils de chien, donc je le ramène mais je veux en

choisir un autre

Je suis maman, chef d'entreprise et j'ai du parquet

Il a 19 ans, il miaule trop fort

Elle fait du bruit quand elle va dans sa litière

J'abandonne mon chaton ataxique de 4 mois car il ne se laisse pas faire quand mon autre chat souhaite avoir des relations sexuelles avec lui

Il perd ses poils

Je le ramène car il louche et j'ai peur qu'il soit aveugle...









## 13 PROPOSITIONS ADRESSÉES AUX POLITIQUES POUR LUTTER CONTRE L'ABANDON.

## 500 000 partages

- Plus de 300 articles dans la presse nationale et régionale
- 13 propositions adressées aux politiques pour lutter contre l'abandon reprises, en partie, par Loïc Dombreval dans sa tribune contre l'abandon, en date du 30 juin, signée par plus de 240 parlementaire.
- 1. Que la lutte contre l'abandon des animaux de compagnie devienne une cause nationale.
- 2. Qu'un recensement national et centralisé soit réalisé auprès de tous les refuges, fourrières et associations qui recueillent des animaux perdus et/ou abandonnés
- 3. Que l'animal de compagnie soit considéré dans le droit comme une personnalité juridique non humaine.
- 4. Que les commerces et organismes de vente d'animaux de compagnie soient contraints d'informer leurs acheteurs des risques encourus en cas d'abandon ou de maltraitrance de leur animal.
- 5. Que les contrôles soient renforcés pour les sites d'annonces de ventes et de dons d'animaux de compagnie (réseaux sociaux compris)
- 6. Que les programmes scolaires de primaire sensibilisent les enfants à l'animal et à l'empathie envers les animaux.
- 7. Que des contrôles d'identification soient assurés et le manquement à cette obligation sanctionné afin de lutter contre les trafics et les abandons sauvages.
- 8. Qu'un vaste plan de stérilisation des chats errants soit engagé au niveau national.
- 9. Que la stérilisation des animaux non destinés à la reproduction soit obligatoire.
- 10. Que les villes soient dans l'obligation de soutenir par des subventions les associations qui recueillent les animaux abandonnés issus des fourrières (qui elles, sont rémunérées).
- 11. Que les villes répondent toutes à l'obligation de fourrière (article L.211-24 du code rural et de la pêche maritime). Aujourd'hui 1 commune sur 4 n'y repond pas.
- 12. Que les Ehpad et autres établissements chargés de l'accueil des personnes âgés et dépendantes favorisent le maintien du lien avec l'animal en acceptant le résident et son animal.
- 13. Que les villes développent des structures d'accueil temporaire des animaux de compagnie des personnes fragilisées hospitalisées (haltes canine et féline), en lien direct avec les services d'urgence (pompiers, Samu, etc).



## **RESTONS EN CONTACT**

Pour obtenir des informations, affiches, logos et interviews, merci de contacter

#### **KATIA RENARD**

Présidente de Solidarité-Peuple-Animal et rédactrice en chef du magazine 30 Millions d'amis

MAIL: krenard@buena-media.fr

ADRESSE POSTALE: 11-15 Quai Dion-Bouton, 92800 Puteaux

TÉL: 01 72 44 62 01

